

COMMUNE DE MENTHON SAINT BERNARD
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 FEVRIER 2021

En ouvrant la séance, M. le Maire rend hommage à Madame Marie-Jeanne POUPET décédée le 06 février 2021.

Pendant plus de 34 années (1974-2008), Madame Marie-Jeanne POUPET a assuré l'accueil et le secrétariat à la Mairie de Menthon Saint Bernard. Fin 2008, elle avait fait valoir ses droits à la retraite.

Les membres du Conseil Municipal ont observé une minute de silence à sa mémoire.

1°)- Acquisition des parcelles cadastrées section AC 374, 375 et 383 au Clos Chevallier :

Le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur des parcelles cadastrées section AC 374, 375 et 383 au lieu-dit Clos Chevallier ; parcelles jouxtant la propriété communale et située en emplacement réserve n° 16 « Aménagement d'un parc d'équipements publics ».

Ces parcelles, d'une contenance globale de 553 m², seront acquises dans le cadre d'une mission de portage confiée à l'Etablissement Public Foncier 74 au prix de l'estimation des services fiscaux ; soit 95 €/m².

2°)- Acquisition de diverses parcelles situées en espace naturel et/ou en zones boisées et pour l'une d'elle (AC91), en emplacement réservé n° 26, aux lieux dits Crêt-Geai, Sur les Moulins, La Rochette, pour une contenance globale de 12.410 m² au prix de 1€/m².

3°)- Signature d'une convention de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes pour un montant de 500.000 €, d'une durée d'un an , au taux fixe de 0,50 % l'an.

4°)- Pacte de gouvernance entre les Communes et l'Agglomération du Grand Annecy.

Le Conseil municipal prenant acte du fait que ce pacte prend en compte les spécificités territoriales et les contraintes locales, émet un avis favorable pour ce pacte dont le principe est fixé par la loi du 27 décembre 2019.

5°)- Réfection de l'aire de jeux des enfants au Port :

A l'issue du contrôle des installations, il a été décidé de procéder à la fermeture au public de l'aire de jeux située au Port de Menthon. Les travaux de rénovation complète sont estimés à 28.000 € HT. Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide du département et l'aide de la région.

6°)- Informations au Conseil Municipal :

- a- Décision du Tribunal Administratif de Grenoble du 25 janvier 2021 rejetant le recours de M. Daniel SCHMIDT contre l'arrêté de refus de la déclaration de travaux du 18 avril 2018 par laquelle le Maire s'est opposé à la pose de capteurs solaires photovoltaïques.
- b- Décision du SIVOM de la Tournette :
Le 08 février 2021, le Comité du SIVOM de la Tournette a accepté, à l'unanimité, le nouveau projet de vestiaires de l'ES Lanfonnet au stade Jean Dutour à Menthon Saint Bernard. Ce projet est d'un montant de l'ordre de 1.700.000 € HT. Il sera financé par emprunt à long terme et par subventions sollicitées auprès de l'Etat, la Région et le Département ; ainsi qu'auprès de la Fédération Française de Football.

Affiché le 16 février 2021

Le Maire